



ENSEIGNER EN FRANÇAIS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Dans cette activité intitulée « Enseigner en français, quelles implications ? » et basée sur un texte extrait de « Cap sur le français de scolarisation » (Canopé, pages 11-13), il est question de s'interroger sur les enjeux de l'articulation entre la L1 et la langue de scolarisation, à savoir le français.

Par rapport à cette problématique d'une grande actualité, un certain nombre de questions nous interpellent.

1. Qu'est-ce qu'une L1 ? Qu'est-ce qu'une langue seconde ?
2. Qu'est-ce que la langue de scolarisation ?

Langue maternelle, étrangère et seconde.

La langue maternelle désigne, de façon générale, la langue apprise par le sujet dans son milieu familial, dès la petite enfance, de façon non formelle. On parle de locuteur natif pour celui qui a appris une langue dans un tel environnement. Elle est également appelée L1, selon l'usage scientifique. C'est par exemple le turc pour un enfant né en France et dont les deux parents, originaires de Turquie, lui parleraient essentiellement en turc.

La langue étrangère désigne une langue qui n'est ni une langue maternelle ou d'origine ni une langue dite seconde. C'est par exemple l'anglais appris à l'école deux à trois heures par semaine par des enfants non anglophones.

La langue seconde désigne une langue apprise dans un second temps, après l'apprentissage de la langue maternelle, et qui sert à un degré ou à un autre dans différents domaines de la vie. Elle a pour le locuteur un statut particulier. La notion de langue seconde regroupe aujourd'hui des réalités différentes. Elle peut avoir ce statut de façon sociale, concernant alors l'ensemble de la population (situation du français dans les pays africains ayant choisi le français comme langue officielle et d'enseignement). Elle peut aussi avoir ce statut de façon individuelle : pour certains immigrés, par exemple, la langue du pays d'accueil est vécue de façon individuelle comme langue seconde.

Il est important de noter ici que, pour chaque type de langue (maternelle, seconde ou étrangère), il existe différents niveaux de maîtrise, à l'oral comme à l'écrit. De plus, ce n'est pas parce que l'on est natif, que l'on maîtrise bien, ou même très bien, sa langue. La date du début de l'apprentissage tient une place essentielle dans le niveau de maîtrise de la langue maternelle, seconde ou étrangère. Un natif n'a pas le même niveau de maîtrise de sa langue maternelle à 5, 10 ou 15 ans. De même pour une langue seconde ou étrangère, les semaines, mois et années passés à l'apprendre, ainsi que le contexte de cet apprentissage, influencent le niveau atteint.



La langue de scolarisation

La langue de la communauté scolaire. Dans de nombreux pays, une langue nationale est langue de scolarisation ; dans d'autres, c'est une langue seconde, dite officielle, qui joue ce rôle. Dans tous les cas, la langue de scolarisation est une fonction que la société fixe à une langue. Elle ne constitue pas uniquement un objet d'étude, c'est également par son intermédiaire que nous définissons et comprenons le monde. C'est essentiellement grâce à elle que nous communiquons avec autrui, que nous parlons. Mais c'est aussi grâce à sa forme écrite que nous lisons ou écrivons. « Elle est donc un préalable indispensable au développement personnel et à la formation de l'individu ainsi qu'à l'apprentissage dans le cadre de l'éducation formelle et de la vie professionnelle. » Une telle conception de la langue amène à la considérer comme un « outil » utile à toute forme d'apprentissage. Tout apprentissage « scolaire » est forcément langagier. « Le développement de compétences dans la/les langue(s) de scolarisation est indispensable pour garantir à tous le droit à l'éducation par l'égalité d'accès au curriculum. »

Le français comme langue de scolarisation. « À la fois matière au programme (langue comme matière) et instrument transversal du curriculum (la langue des matières), la langue de scolarisation se caractérise par trois traits particulièrement déterminants. » C'est la langue dans laquelle l'entrée formelle dans l'écrit va s'opérer pour la plupart des enfants. Graphie, lecture et écriture sont les objectifs forts de l'école primaire. C'est la langue commune de la communauté scolaire ; elle est présentée comme normée et unifiée. Elle se trouve « objectivée » comme matière. L'importance de l'écrit, associé aux caractères communs et normés de la langue de scolarisation provoque, « chez les apprenants issus de milieux défavorisés ou de l'immigration, des formes paralysantes d'insécurité linguistique. Vecteur de l'intégration, la langue réputée commune peut aussi opérer comme facteur d'exclusion de ceux qui n'en possèdent pas la maîtrise. »

La langue comme matière. Les objectifs relatifs aux compétences de l'enseignement de la « langue comme matière » visent « à concilier les compétences réceptives (écouter et lire) et productives (parler et écrire), ainsi que l'interaction orale et écrite ». Des objectifs plus généraux de la langue comme matière concernent la construction de « l'identité », par le développement de l'esprit critique, de sa capacité à raisonner et à argumenter. Il s'agit également de découvrir l'autre, ses valeurs et sa culture avec respect. La langue de scolarisation comme matière scolaire répond « à une triple fonction : développer les capacités communicationnelles, contribuer à la transmission culturelle et à la formation identitaire, donner des outils de réflexion et d'analyse de la langue et du langage ».

La langue des autres matières. C'est la langue spécifique des disciplines. « Sommet » n'a pas la même signification en géographie, en mathématiques ou en histoire, par exemple. Mais au-delà des spécificités lexicales, chaque discipline développe son propre discours avec des modes d'interaction particuliers, à l'écrit comme à l'oral. L'histoire privilégie par exemple le récit et l'explication pour répondre au « pourquoi » des événements. La géographie décrit et explique. La science émet des hypothèses, observe, analyse et explique. En mathématiques, la définition, l'explication et la justification rendent souvent la compréhension difficile. Pour les élèves rencontrant des difficultés en maîtrise de la langue, allophones ou non, cette « polysémie disciplinaire » est un obstacle supplémentaire qu'ils rencontrent sur leur parcours scolaire. L'enseignement de chaque discipline enrichit donc le répertoire langagier de tous les apprenants. « Et si le répertoire langagier ne s'enrichit pas, la connaissance ne se développe pas. » « Pour résumer, l'enjeu de l'apprentissage d'une matière est d'adopter les façons de penser de chaque nouvelle discipline, de comprendre les enjeux



majeurs, les questions résolues et non résolues, de s'initier et de participer aux manières de découvrir, catégoriser, conceptualiser et raisonner et d'élaborer des stratégies efficaces de communication en vue de donner cohésion et cohérence aux échanges oraux et écrits. Ce qui pourrait se résumer sous la notion de compétence textuelle ou discursive intégrée à une matière. » Il faut admettre que travailler les disciplines, ce n'est pas uniquement découvrir de nouveaux concepts et de nouvelles relations entre ces concepts, mais également élaborer de nouveaux discours. Les séances d'histoire, de mathématiques, comme toute séance d'enseignement d'ailleurs, sont aussi des séances d'enseignement de la langue. Les nouveaux discours devront y être repérés et étudiés. Tout enseignant est nécessairement – sans vraiment le savoir, dans la plupart des cas – enseignant de langue.